

Samedi 21 et dimanche 22 janvier 1995, il s'est passé quelque chose aux CCAF !

D'abord, et c'est à noter, car cela ne s'est, je crois, jamais vu, le samedi après-midi consacré au dispositif sur la pratique, tous les participants étaient là, sauf un. A l'AG tous les membres étaient présents à l'exception de trois personnes qui étaient représentées.

Je ne parlerai pas du dispositif puisque le moment n'est pas venu, le cartel de l'adresse n'ayant pas encore produit son travail. Je ne voudrais pas l'influencer.

Cependant, si l'AG s'est révélée à la fois nettement plus détendue et plus productrice que d'habitude, sans doute n'était-ce pas sans rapport avec ce qui s'était passé la veille.

J'ajouterai qu'il m'est apparu que jamais les CCAF n'ont été autant fondés à porter ce nom.

Mais, là encore, il s'agit plutôt d'une intuition dont l'avenir nous dira si elle s'avère justifiée.

En sortant de l'AG, m'adressant à Costas Ladas, je lui dis : « Je ne comprends pas bien ce pourquoi nous avons consacré tant de temps à parler de notre participation à l'Inter-associatif, compte tenu que les conditions présentes à l'AG paraissaient optimales pour aborder les questions de fond concernant la vie interne des CCAF (Pourquoi si peu d'adhésions à notre association, pour n'en citer qu'une ?).

Costas Ladas fit alors un lapsus dans sa réponse et me dit : « Sans doute parce que nous nous défendons par rapport à notre (propre) inter-“associatif”. » En réalité, il s'agit moins d'un lapsus que d'un mot d'esprit...

Or, quelle fonction peut remplir une association si ce n'est d'abord de constituer un lieu de travail entre ses membres à partir d'un transfert de travail ? Visée à quoi peut répondre la mise en place de dispositifs mais qui reste également déterminée par les personnes.

Pour ma part, je suis sorti de ces deux journées plus détendu que d'habitude et même, disons-le, franchement enthousiaste.

Il me semble que l'effet principal de ces deux journées, pendant lesquelles la parole a beaucoup circulé et rebondi, est une relance du « désir de l'analyste » resté en panne ou encore édulcoré par la déception ou l'ennui. Ça n'est pas mince.

N'ayant pas eu le temps de le dire pendant l'AG, je souhaiterais m'adresser aux membres du Bureau pour leur demander s'il ne serait pas envisageable – et je crois que le moment est venu – que nous fassions un annuaire faisant état des membres des CCAF avec leur nom et leur adresse, mais en indiquant également les statuts de l'association et/ou les principes de fonctionnement des CCAF, sur lesquels chacun a engagé son nom.

Ne serait-ce pas simplement inscrire ce qui existe en acte et dont on ne voit pas bien pourquoi ce ne pourrait être reconnu par un écrit.

Jean-Paul Dromard

P.S. J'indique que je suis intéressé pour participer à la Commission des enseignements, et qu'à ce titre j'invite tout membre des CCAF qui le désire à venir intervenir dans le cadre d'un séminaire qui se tient à Besançon. Le thème proposé serait celui de la transmission. Façon pour moi de mettre en acte la circulation du lien analytique.

AG du 22 janvier 1995

I. Rapport Moral de J. Nassif

Le fonctionnement du bureau: A une exception près (l'élection du président) nous n'avons pas eu besoin de recourir au vote pour nous départager. En tant que président, mon rôle a été de concilier des divergences, non pas de personnes, mais philosophiques, politiques en ce qui concerne le rôle d'une institution pour la psychanalyse.

Nous ne sommes plus une association qui marche au transfert. Il faut donc supporter d'attendre que des initiatives viennent sans compter sur le moteur très efficace du transfert. Plus une association a une vitrine alléchante, plus on peut penser qu'elle fonctionne avec de la soumission. Aux Cartels, tout le monde a la parole et se montre spécialement insoumis, ce qui rend les choses parfois difficiles. Ce n'était pas dans mon style de mettre les gens au travail en faisant valoir je ne sais quelle carotte transférentielle.

Je pense avoir œuvré pour que l'institution transmette de la psychanalyse dans des lieux très précis: le dispositif en est un, et sa confidentialité accentue le côté de travail analytique.

Nous ne nous faisons plus d'illusions sur le côté soi-disant analytique des décisions prises: ce sont des décisions politiques. Notre association est tout à fait transparente. Nous avons même parfois poussé le bouchon un peu loin, lorsque nous avons publié dans le Courrier des comptes rendus détaillés de nos réunions de bureau.

Il y a eu des divergences. Par exemple, un des moments délicats a eu lieu à propos de la modification statutaire du cartel de l'adresse. J'ai rédigé avec E. Didier une suggestion qui me paraissait intéressante, puis manœuvré avec S. Vallon pour obtenir un consensus au sein du bureau, précurseur d'un consensus à l'AG. J'ai pris sur moi de rédiger un texte, qui est paru dans le courrier, et l'opposition de Ph. Garnier à l'égard de ce fonctionnement est tombée en partie.

Les Assises: Elles ont été le dernier acte institutionnel que j'ai voulu poser avant de partir: nous souvenir. Nous avons pu enterrer nos morts, ce qui est caduc dans notre association. Nous pouvons maintenant marcher plus légers, en sachant où nous allons. Un débat avait eu lieu au sein du bureau entre une option ouverte et une option à huis clos. La première a été adoptée et c'est la seconde qui s'est avérée être celle dans laquelle nous étions engagés: l'Inter-associatif nous a boudés, nous étions très largement entre nous.

La vie de l'association: Le 6, rue de Lille continue d'être le siège de l'association. Le courrier est ventilé. Nous avons environ une lettre par semaine de demandes variables: demandes d'adresses, souvent dans des régions lointaines, demandes d'informations sur le devenir analyste (il semble qu'on sache que nous sommes une association qui a une responsabilité didactique). Nous avons du crédit.

Le bulletin que nous envoyons a une logistique très au point. Nous avons des correspondants. Grâce à S. Vallon, nous avons aux CEMEA un secrétariat qui fait les expéditions. Qu'est-ce qui vient dans ce courrier? On n'écrit pas pour séduire un maître comme cela se passe dans les institutions analytiques. C'est tombé. Mais ça ne facilite pas que le courrier devienne un organe de diffusion de ce qui se fait comme travail. Intérêt de la fonction journalistique: lorsqu'un événement a lieu ici ou là, comment faire en sorte que les autres en soient informés? Trait d'union dont nous avons absolument besoin, le courrier nous oblige à prendre la plume, pour prendre le recul nécessaire à la transmission. Notre dispersion pourrait être un avantage, et nous permettre d'avoir un courrier plus abondant.

Il faut émettre des regrets en ce qui concerne les capacités enseignantes que nous avons et dont nous ne nous servons pas. Nous n'avons pas de plaquette d'enseignements à envoyer en retour des nombreuses demandes. Nous devons nous interroger sur le fait que nous ayons si

peu de nouveaux membres. Le pari que je fais en me retirant est que des plus jeunes prennent le risque d'occuper des responsabilités dans notre association.

Relire des textes de Freud vraiment rebattus n'est pas superflu. Si quelqu'un prenait la responsabilité de relire un grand texte de Freud, tous les ans, ça serait bien. Devons-nous être spécialement pointus? Il faut choisir, si nous voulons répondre à ce que l'on attend de nous. Je ne me reproche aucunement de ne pas vous avoir informé de ce qui se passait à l'Inter-associatif. Vous avez eu la possibilité de sanctionner nos décisions. S. Vallon, M. Jollivet et moi avons tenu à ce que le dispositif d'admission de l'I-A soit respecté pour Analyse freudienne, qui avait très mauvaise presse. Nous avons joué le jeu, et lorsque Analyse Freudienne n'a pas voulu venir aux Assises, c'était un prétexte.

JJ

Sean Wilder: Ça fait plusieurs années que j'ai proposé à Montpellier un groupe de lecture de Freud, et ça marche bien. C'est un groupe très diversifié. Ça n'est pas du tout inutile de relire les textes de Freud, si rabâchés soient-ils, avec des personnes qui les abordent pour la première fois. Le public marque un intérêt intense pour ces groupes et pour des questions telles que: «Qu'est-ce qu'un analyste aujourd'hui?». A la rentrée, je vais présenter ce groupe de lecture sous l'égide des Cartels, chose que je n'ai pas faite jusqu'à présent parce que je ne voulais pas que ce groupe passe pour une antichambre des cartels.

Philippe Garnier: Une sorte de bilan de santé sur la passe: il y a deux passes en cours et une troisième qui devrait se manifester prochainement. En revanche, rien ne va plus à l'I.-A. en ce qui concerne la passe. L'idée d'une passe interassociative a débouché sur la création de cartels destinés à réfléchir à cette question. Mais ces cartels ne fonctionnent pas.

L'Association freudienne a fait cavalier seul et a créé sa propre passe. Par ailleurs, je précise que les conflits au bureau ont tourné autour de la transmission de la psychanalyse et de l'institution analytique.

Michel Jollivet: Avant de renouveler le bureau, il serait intéressant d'en savoir un peu plus long sur ces points.

Ph. Garnier: Il n'y a pas de transmission de la psychanalyse. Elle ne peut que se réinventer cas par cas. La phrase de Lacan «Je n'attends rien des hommes et tout du fonctionnement» est à mon sens une phrase tordue. En ce qui concerne l'institution, il faut cliver ce qui est politique de ce qui est psychanalytique. Il ne s'agit pas du même problème, or il y a confusion entre les deux.

M. Jollivet: Les conflits du bureau étaient des conflits d'idées sur la façon de penser l'institution analytique en 94. Certains événements sont inquiétants: l'APUI a présenté un compromis pour que la psychanalyse ne crève pas, à condition d'être moins regardant sur la psychanalyse... D'un autre côté, le Groupe Bastille rassemble des gens qui, dans leurs associations, ne pouvaient parler de la difficulté à pratiquer l'analyse non médicale. Il est inquiétant qu'aucune des associations existantes ne trouve le courage de se poser la question d'une pratique possible de la psychanalyse par la génération qui nous suit. Ce n'est pas la transmission de la théorie qui fait problème, de ce point de vue-là il y a plutôt pléthore, mais le fait que la théorie ne fonctionne plus comme effet de transmission. Nous devrions nous occuper de cela en tant qu'association, sans nous en décharger sur des succursales.

Pour l'I.-A., il y avait une dynamique, en ce qui concerne la passe, par exemple. Or l'enjeu de la passe était un enjeu de transmission. Lacan était clair lorsqu'il disait qu'il s'agissait de transmettre dans le public ce qui avait été travaillé dans le milieu psychanalytique. Or l'I.-A.

fonctionne actuellement comme un groupe administratif, qui ne met pas en jeu l'hétérogène des associations.

Un des enjeux des CCAF n'est donc pas de constituer un enseignement, mais de ne pas s'imaginer que les CCAF assureront l'avenir du mouvement psychanalytique en France.

Serge Vallon: La fonction de secrétaire est tournée vers la mise en jeu de médiations. J'ai une fonction d'accueil, et à ce titre je tiens à saluer aujourd'hui Janine de la Robertie, nouvelle membre des CCAF. Nous sommes cinquante, dont quarante-huit présents. Notre fonctionnement associatif est très souple, et a tendu à se banaliser. Une association pour l'analyse, c'est d'abord une association ordinaire, avec peu d'argent, qui peut se consacrer à des enjeux analytiques. Les analystes ne sont pas les militants les plus commodes, ni les moins exigeants... On a maintenu l'association à son étiage; on a maintenu un courrier; on a tenu des assises; on a tenu l'Inter-associatif; on a tenu des correspondances et des échanges malgré notre dispersion.

A notre débit: nous n'avons pas développé l'enseignement, le recrutement, une forme de soutien aux groupes locaux. Nous sommes orphelins de maître, orphelins d'une association idéale. C'est nous – c'est vous – qui ferons l'association.

Nous recevons un courrier varié, avec de nombreuses lettres qui demandent «vos tarifs et votre programme»...

Éric Didier: La participation active des membres des CCAF aux instances de l'Inter-associatif est très significative. C'est dû au fait qu'il n'y a pas aux CCAF, comme dans les autres associations, de transfert à un ou deux maîtres. Il existe des liens horizontaux, qui créent du désir, et ce désir est reporté dans les lieux de l'Inter-associatif (le Séminaire inter-associatif, les groupes sur la passe). Les lieux non politiques de l'I.-A. sont fréquentés par des gens des CCAF.

Le choix que nous avons fait est celui d'une association par rapport aux patients: il n'y a pas de clan lié au transfert dans la cure. Quand Jacques ou Michel parlent à la coordination permanente, ce n'est pas leur nom qui parle, ce qu'ils disent n'est pas coupé de ce qui se dit ici.

Jean-Paul Dromard: Cela permet à un maximum de personnes de penser par elles-mêmes.

Costas Ladas: Le texte du Groupe Bastille peut être discuté. Michel Jollivet a donné son opinion, il peut y en avoir d'autres.

M. Jollivet: Je voulais seulement dire que c'est parce que nous ne répondons pas nous-mêmes aux questions qu'ils soulèvent, que des groupes comme l'APUI ou le Groupe Bastille existent.

Maryse Defrance: Serge, je récus le terme de militant: être militant, c'est partir dans des tas d'ornières...

S. Vallon: J'ai simplement voulu dire que notre institution fonctionnait sur le bénévolat.

M. Defrance: Concernant l'accueil, j'ai été touchée d'entendre hier après-midi quelqu'un confirmer que son accueil s'était redoublé au niveau des groupes de pratique. Ça a confirmé son inscription aux CCAF. Mais je ne suis pas d'accord pour systématiser cela, parce que ça ramènerait l'institution à n'être qu'une institution pour analystes. Et si on limite l'institution à ce qui est réservé aux analystes, on n'attirera pas de jeunes. Si on veut trouver d'autres partenaires, il faut être plus explicite sur notre fonctionnement.

André Masson: Les questions d'une institution, spécialisée ou généraliste, et celle de l'accueil, sont liées. Nous devons, pour accueillir des jeunes, assumer la dimension d'une institution généraliste, de sorte que des nouveaux venus puissent y venir. Contrairement à ce

que dit M. Jollivet, il est clair pour moi que les gens qui se lancent dans la pratique ont besoin de lieux d'enseignement «ordinaire»: tout est loin d'avoir été dit sur l'hystérie et la névrose obsessionnelle. On est loin d'avoir maîtrisé ces questions-là.

jj

J. Nassif: Je souhaiterais que les gens prennent la parole en disant qu'ils sont candidats pour l'élection du bureau. Trois d'entre nous sont sortants, et il y a donc trois places à pourvoir.

Françoise Wilder: Nous sommes probablement la seule association à ne pas avoir de numéro de formation permanente. C'est pas compliqué de l'avoir. Ça fait plus de deux ans que je le demande!

Arnaud Jézéquel: Je souscris à bien des choses. J'ai trouvé le rapport du bureau irénique. Tout va très bien si l'association est maintenue à cinquante membres. Peut-être faudrait-il profiter de ce que les tensions sont minimales pour inventer autre chose: on est encore lié au passé. On n'a pas encore tiré les leçons de la passe, du changement de position par rapport à la didactique... Il faudrait nous donner une période de six mois pour inventer une autre association. On créerait autre chose autrement que par une scission.

Ph. Garnier: J'allais proposer une mise à plat, pour inventer quelque chose de nouveau. Est-ce que toute association peut être généraliste? Si l'I.-A. jouait son rôle, les associations devraient constituer une fédération et leurs enseignements être annoncés globalement, faire l'objet d'une coordination. Mais pour que nos enseignements puissent ainsi s'appuyer sur l'Inter-associatif, il faudrait que celui-ci soit autre chose qu'un «bureau de notables auto-entretenu».

Thierry Perlès: A ce qu'il semble, la tentation d'une mise à plat court toujours... Quand on vient de se relever, c'est dur de se faire mettre à plat! Association généraliste ou spécialiste? Si quelque chose nous intéresse, c'est une spécificité. Les Assises ont été une mise en cause de nos enjeux. Elles n'ont peut-être pas permis d'enterrer tout à fait ce qui était mort chez nous, mais elles nous ont au moins permis, comme cela a été dit, de repartir d'un pas plus léger, comme si notre histoire était passée dans une tradition. Ça s'inscrit comme une histoire qui se réfléchit, et cette tradition mérite qu'on la maintienne telle quelle. Par exemple, je peux vous dire, pour avoir vu quelques institutions fonctionner, qu'on ne réfléchit pas ailleurs comme aux Cartels sur l'habilitation du psychanalyste: on a fait des pas là-dessus.

A. Jézéquel: Je n'ai pas parlé de mise à plat. C'est juste qu'il y a eu des pas de faits, sur la transmission, sur le désir de l'analyste. C'est pour cela qu'il faut faire un pas en avant sur le plan associatif, institutionnel.

Christian Oddoux: Ce pas en avant pourrait être un pas inter-associatif. Si nous trouvions moyen de remettre en question notre identité, cela permettrait de reposer la question de notre intégration à l'Inter-associatif, avec qui je me demande bien ce que nous faisons: c'est du béton. Cet I.-A. ne reprend aucun des instruments du passé lacanien, ne serait-ce que les cartels. Je ne dis pas qu'il est impossible d'y travailler, je dis qu'il serait intéressant de reposer la question de notre inscription.

J. Nassif: Remettre en cause la politique de l'association doit se faire d'une place de responsable. Pensez à vos candidatures au bureau.

A. Masson: Qu'est-ce qui nous fait courir? En termes freudiens: l'invention de la psychanalyse; en termes lacaniens: le discours analytique. Nous serions ainsi un club de «devenant analystes». Cela continue de m'intéresser, qu'une association puisse offrir un espace différent. Si mon nom peut faire accroche à ces arguments, je veux bien le mettre sur la liste des candidats au bureau.

Guy Ciblac: Entre «généraliste» et «spécialiste», la partition a des allures plutôt médicales... On peut remarquer aussi l'écart entre le réseau souhaité, incluant des jeunes, et l'I.-A., qui est plutôt parisien. Je ne sais pas si à cinquante on peut s'attaquer à tous les problèmes et tout résoudre. Les gens en province ne savent pas que les CCAF existent... Faut-il prendre un numéro de formation permanente ou faut-il que l'association engage un peu plus de désir auprès des gens prêts à se déplacer? Et puis je ne crois pas qu'une invention, ça se décrète. Le quitus moral est voté par la totalité des membres, moins trois abstentions.

II. Rapport financier

de Margaret Colombani

Des économies ont été réalisées, de secrétariat notamment. Par rapport à l'exercice de l'an passé, notre situation financière est bonne: on a de la trésorerie et des moyens «d'inventer». Le quitus financier est voté par la totalité des membres.

III. Élection du bureau

Les trois membres sortants du bureau sont Ph. garnier, M. Colombani et J. Nassif. Restent: S. Vallon et M. Jollivet.

F. Wilder soulève le problème de la participation des provinciaux au bureau, en raison du coût, en temps et en argent, des déplacements que cela implique. Elle fait état d'expériences passées, où elle s'était déplacée, le dimanche, pour assister à des réunions «sans aucune discipline de réunion».

Éric Didier propose alors que l'association rembourse les frais de déplacement des membres provinciaux du bureau.

F. Wilder: Ce serait certes une bonne chose, mais ne réglerait pas le problème du temps important que ces déplacements soustraient à une activité déjà chargée. Ne pourrions-nous pas utiliser les instruments modernes? La téléconférence? Cela suppose une bonne discipline, mais ça marche. Est-il indispensable de se retrouver tous dans le même local?

S. Vallon: Il y a forcément des réunions à Paris, mais on peut faire des réunions en province.

J. Nassif: Nous nous sommes réunis cette année en principe une fois par mois. Ça n'était pas toujours indispensable. Deux fois par trimestre suffiraient probablement, à partir du moment où les questions sont bien définies, où l'on se concerte par téléphone. Je serais d'avis que l'on vote l'inscription au budget de la possibilité d'un remboursement des frais de déplacement, sur la base du tarif SNCF de deuxième classe. Ce serait de l'argent bien dépensé.

S. Vallon: On pourrait proposer six réunions «physiques» et six réunions «dématérialisées».

Éric Didier: Je trouve ces moyens modernes terrifiants. On ne peut pas parler par images interposées!

M. Defrance: Ce ne sont pas seulement l'argent ou le temps qui comptent. Provincial, on est convocable pour quelque chose qui n'en vaut pas toujours la peine. Je suis favorable à la recherche d'autres modalités de communication. Le travail au plan de l'I.-A., ne peut se faire qu'à Paris, mais si la pratique de l'association est centrée uniquement là-dessus, cela exclut pour moi la possibilité d'y participer. J'aimerais bien entendre S. Vallon et M. Jollivet sur ce qui les engage à rester.

T. Perlès: L'I.-A. ne devrait pas, ne doit pas centrer la vie de l'association. Ce qui s'est passé hier dans les groupes sur la pratique vient centrer la vie de l'association. il y a quelque chose à accrocher à ce terme de transmission, qui circule de la façon la plus floue. Il s'agit de savoir non pas si la psychanalyse se transmet mais ce que la psychanalyse transmet. On a vu hier qu'un analyste pouvait transmettre son angoisse... Ce que la psychanalyse transmet malgré elle, c'est du désir, elle peut transmettre un désir de psychanalyste. On en a eu hier

des échos pas du tout emphatiques. Ceci s'articule avec ce qui se passe autour de nous, dans la vie sociale. Il se fabrique dans la société des objets terribles, terrifiants, sur lesquels notre réflexion doit se porter.

S. Wilder: Je ne suis pas trop pour cette idée de tout mettre à plat, de repartir à zéro, de tout casser. Laissons la croissance se faire, par strates successives, comme cela se passe pour les arbres.

Patrick Salvain: L'idée est de savoir où on en est aujourd'hui. On est embarrassé par l'idée qu'il existe une communauté analytique. C'est une impasse de penser cela, et une difficulté de l'Inter-associatif. Ce n'est pas le fait qu'il y ait des cartels qui suffit pour que l'analyse soit effective. Hier, nous n'avons pas beaucoup avancé sur la question: «Qu'est-ce que l'analyse freudienne?» On est en train de laisser s'effiloche cette question. Il circule dans les Cartels l'idée qu'on est une association d'analystes, ou l'idée qu'il n'y a pas d'analyse laïque: j'aimerais que les candidats disent ce qu'ils veulent pour l'analyse, parce que ça ne me paraît pas garanti par la communauté analytique, inexistante en tant que telle. Il faut que cette question-là soit réveillée, sinon les Cartels ne seront qu'un épisode de ce qu'aura été le lacanisme. La sympathie ne suffit pas entre nous...

É. Didier: Ce que dit T. Perlès à propos de ce qui se transmet dans l'analyse, est précis. On ne peut pas être attentif aux objets mortifères qui se transmettent dans la cure et pas à ceux qui se transmettent dans l'association. La science produit des objets désubjectivants, et ça ne sert à rien d'être analyste si on se laisse prendre par de tels objets.

F. Wilder: Je ne suis pas en analyse avec les membres de l'association. Quand je participe à une réunion, c'est d'abord une réunion. Pour une réunion de l'association, j'accepte qu'elle puisse passer par des objets modernes, que je ne trouve pas plus désubjectivants qu'une réunion où je me serais déplacée pour rien.

Ph. Garnier: Si vraiment il y a un vent nouveau qui souffle aux Cartels, je me demande si les deux qui restent ne devraient pas remettre en jeu leur mandat. Et s'il ne devrait pas y avoir un vote sur un bureau au complet.

Didier Grimault: L'assemblée n'est pas en mesure de décider des modalités que le bureau adoptera pour se réunir, mais des moyens, oui.

M. Defrance: D'accord avec Françoise Wilder pour faire la distinction entre la pratique dans la cure et la pratique dans l'institution. Pour moi, la tâche du bureau, c'est donner les moyens pour que le travail de l'association puisse se faire, et non pas de se lancer dans des élaborations théoriques. Un bureau doit mettre au travail. Il s'agit de faire en sorte que la machine fonctionne.

É. Didier: Parler de faire fonctionner la machine, ça a des résonances sinistres. Une institution n'est pas une machine!

S. Vallon: Attention au ton!...

É. Didier: J'ai le ton que je peux.

S. Vallon: Il est électoral... [rires de détente]

A. Masson: L'intervention de Patrick Salvain m'oblige à préciser ce que j'ai dit tout à l'heure. S'il m'est resté quelque chose de mon analyse, c'est une expérience de voisinage avec les pensées qui viennent, les einfällen. Et si je m'intéresse à l'invention freudienne ou au discours analytique, je ne peux accepter la dichotomie institution/analyse. Ce que nous disons vient en écho de pensées inconscientes. Chacun de nous a à voir avec les quatre discours...

M. Jollivet: Si Jacques n'avait pas été travaillé par la parole d'une façon singulière, il n'aurait pas été président de cette façon-là. Je suis psychiatre dans une institution, mais travaillé par la

parole d'une façon qui s'entend. La tâche du bureau est d'être responsable – on est responsable vis-à-vis d'un analysant –, responsable de ce qui se passe dans le champ de l'analyse. Je parlais de l'APUI, du Groupe Bastille... Évidemment, ça n'est pas réglé, la question de l'analyse laïque: on va vers une médicalisation, et on a une vraie responsabilité par rapport à ça, par rapport à l'accueil, par rapport à la transmission de la psychanalyse. Ce qui m'a drôlement étonné, pendant les Assises, c'est d'entendre des gens dire que la nomination à la passe ne pouvait pas tenir après la mort de Lacan. On a toujours repris la passe du côté de la nomination, de la performance... Pourquoi ne l'a-t-on pas prise du côté de la transmission, alors que la passe était dans l'esprit de Lacan un dispositif permettant de faire part de ce qui s'était passé dans une cure?

Un des enjeux de ce bureau, dans un environnement qui n'est pas très drôle – il n'y a que des restes d'associations, qui pensent toutes qu'elles sont très importantes –, c'est de soutenir des enjeux tels que celui de l'Inter-associatif (un extérieur), des rencontres avec l'APUI, avec le Groupe Bastille, qui obligerait chaque association à prendre position.

S. Vallon: Inventons des choses originales pour que les psychanalystes n'aient plus tendance à se comporter comme des sauvages. Il ne faut pas se prendre pour la psychanalyse. Je ne suis pas sûr d'être encore lacanien. Ce que dit Masson sur le discours analytique, sur les quatre discours, ça ne me touche plus du tout. Il faudrait pouvoir supporter qu'il y ait une hétérologie entre nous, tout en ayant en commun une exigence éthique, ce qui n'est pas un modèle moral.

C. Oddoux: Je crains que la précipitation dans laquelle nous sommes risque de nous coûter assez cher. Elle nous met à l'abri de prendre en compte ce que nous avons compris récemment: aux Assises, l'Inter-associatif n'était pas là, et nous avons peut-être une leçon à leur donner.

S. Vallon: On a commencé à le leur dire.

A. Masson: Est-ce que tu ne reconnais plus l'I.-A. comme une adresse?

C. Oddoux: Il faut nous donner les moyens de signifier en acte que ce que nous avons à leur transmettre n'est pas audible pour eux.

F. Wilder: Je déclare ma candidature, en raison principalement de mon désir de poursuivre ce qui s'est engagé dans les cartels de pratique. J'ai avec les membres d'autres associations beaucoup de rapports qui touchent à la vie associative. Ce travail avec eux m'importe.

Concernant la transmission de la psychanalyse, je me situerai dans ce que transmet la psychanalyse ou plutôt ce qui se transmet de la psychanalyse, l'attention à ce qui me vient ou à ce qui vient à un autre avec qui je suis en train de parler. Il y a des modalités du parler et de l'écouter qui relèvent de ce qui se transmet de la psychanalyse. C'est un des motifs contemporains d'une candidature au bureau d'une association.

Janine de la Robertie: Depuis ce matin, je me dis: «Est-ce que j'ai choisi les Cartels ou les Cartels avec l'Inter-associatif?». Je suis un peu saisie par cette espèce de glissement entre les Cartels et l'Inter-associatif. Pour quoi vais-je voter? Est-ce que les cartels font partie de ces gens très dépendants à l'égard de l'I.-A.?

C. Oddoux: Si nous persistons à être verrouillés à l'I.-A. comme nous l'avons été jusqu'à présent, on ne voit pas pourquoi quelqu'un qui s'intéresserait à la passe s'adresserait aux Cartels constituants...

S. Vallon: Il importe de préciser que c'est ta position, et pas celle de Jacques ou la mienne, qui avons été représentants des Cartels à l'Inter-associatif.

Vote

Candidats: Maryse Defrance, Françoise Wilder, André Masson et Thierry Perlès.
Ont été élus: Françoise Wilder (37 voix), André Masson (37 voix), Thierry Perlès (27 voix).
Maryse Defrance a obtenu 20 voix.

IV. Discussion

sur l'Inter-associatif

Jacques Nassif fait un point sur les enseignements mis en place par l'I.-A. L'I.-A. représente quelque chose entre l'École de la cause et l'IPA, avec des règles du jeu précises. Ce rêve, il ne faut pas l'abandonner, pour ne pas démissionner politiquement. Avons-nous besoin d'un regroupement pour faire valoir notre illégitimité par rapport à des légitimités lourdes? Il s'agit de faire nombre: des associations multiples, variées, européennes, intéressées par l'héritage lacanien – c'est intéressant de voir ce que Lacan devient quand il est traduit dans une langue étrangère. Je suis persuadé qu'il faut y rester, si lourd, si fastidieux cela soit-il.

F. Wilder: La lettre publiée par les Danois montre que des initiatives peuvent être prises, qui vont dans le sens de ce qui peut faire inter-associatif. Dans l'I.-A. français, il n'y a peut-être pas assez d'inter, parce qu'il n'y a pas assez de différences.

J. Nassif: On n'ose pas les avouer. Il faut y aller avec un couteau pour faire dire aux représentants du CFRP, de la Convention ou de l'Association freudienne, en quoi ils sont différents.

A. Jézéquel: L'I.-A. a longtemps servi de carotte: «Il y a l'I.-A. à l'horizon...» Le premier inter-associatif, ça a été la tentative de rapprochement avec la Convention. Rien n'en est sorti. On a donc songé à un élargissement. Cette communauté analytique donne l'impression d'une image arrêtée sur l'explosion d'un grand groupe.

J. Nassif: Ce qui nous distingue de la Fondation européenne, c'est qu'il n'y a pas d'état-major qui peut tout décider. Nous faisons pression pour que les décisions soient prises par l'assemblée générale. Cette double représentation est essentielle.

M. Jollivet: Dans la pratique, l'hétérogène souhaité n'existe pas. Le projet d'un livre où chaque association aurait pu présenter le point où elle en est n'a pas eu de suite. La fiction de la communauté analytique, c'est du flan, mais c'est nécessaire quand même. Le débat peut commencer à avoir lieu dans certaines associations. la position de Christian Oddoux de prendre acte que l'I.-A. ne fonctionne pas a beaucoup de pertinence: cela permet de sortir du compromis et de prendre acte du manque de considération pour la parole. La procédure en place pour l'admission d'Analyse freudienne devrait produire des prises de position publiques, qui nous permettront d'avancer sur la constitution d'un mouvement analytique qui tienne un peu le coup.

Jean Princé: L'I.-A. devrait fonctionner avec un projet élaboré, établissant des relations avec des intellectuels hors du champ analytique.

V. Élections au jury de la passe

Deux sortants: J. Nassif et É. Didier. J. Nassif rappelle qu'il est nécessaire qu'il y ait un coordonnant de la passe au bureau. Déclarations de candidatures:

J. de la Robertie: Un regret dans les jurys de la passe: que le matériel recueilli ne soit pas suffisamment travaillé. Une fois qu'une conclusion était trouvée, on passait à autre chose. Il faudrait donc se donner du temps, pour faire apparaître quelque chose de l'analyse. C'est un lieu où l'analyste est toujours analysant, et où quelque chose peut se transmettre, s'enseigner, et je ne serais pas aux CCAF s'il n'y avait pas la passe.

Ph. Garnier: Depuis deux ans, plusieurs points m'ont fait réfléchir: la coordination de la passe et le colloque sur la passe. Je voudrais retrouver la vigueur des jurys pour mettre à l'épreuve ce qui m'a fait réfléchir.

Résultats de l'élection au jury de la passe

Janine de la Robertie est élue (32 voix); Philippe Garnier est élu (31 voix). 5 bulletins blancs.

VI. Conseil des enseignements

Se proposent pour faire partie de ce conseil: Isabelle Dhonte, Maryse Defrance, J. de la Robertie, C. Masclef, Ph. Garnier. J.-P. Dromard.

Le prochain enseignement aura lieu le premier avril à Lille.

T. Perlès: Lors du dernier enseignement, il a été question de trois termes: passion de guérir, solitude et folie et plus particulièrement du terme solitude. Ce n'est pas seulement le psychanalyste qui est seul, l'analysant l'est tout autant. Il y a des solitudes qui sont plus de l'ordre de la désolation sociale que de la solitude romantique.

J. Nassif: La boutade de Lacan: «L'inconscient, c'est le politique» est convoquée à partir de cette interrogation sur la solitude. Il faut essayer de s'entendre sur ce qu'on dit quand on dit que l'inconscient est politique.

VII. Précisions sur le dispositif et courrier

La réinscription des participants au dispositif est tacite. Ceux qui veulent s'y inscrire doivent se faire connaître auprès du responsable du dispositif au bureau.

Seront «lecteurs» du courrier, dont P. Eyguesier continue d'assurer la parution régulière: Jean Princé et J. Nassif. S. Wilder propose l'aide des provinciaux.

Réunion du bureau du mardi 7 février 1995

Étaient à l'ordre du jour : Élections aux différentes responsabilités, répartition des tâches, passe, dispositif, enseignement, courrier, Inter-associatif.

Michel Jollivet souhaite inaugurer un nouveau mode de fonctionnement du bureau, tel que « l'on puisse penser d'abord », avant de « passer au pragmatique ». Il faut, poursuit-il, « faire revivre l'association, stopper l'hémorragie de ses membres ». Serge Vallon : « Cette hémorragie est arrêtée, nous avons eu cinq demandes d'adhésion ces deux derniers mois, qui ont été suscitées par un intérêt pour la passe, pour le dispositif. Les gens sentent que nous sommes une association où l'on peut parler de psychanalyse avec d'autres praticiens.»

Les membres du bureau acceptent la suggestion de M. Jollivet de surseoir aux élections au sein du bureau et de prendre le temps nécessaire pour une discussion permettant à chacun de s'exprimer.

I. Les « non-analystes »...

M. Jollivet engage le débat sur la question des non-analystes au sein de l'association, en ayant à l'esprit la dernière assemblée générale : « Dans quelle mesure peut-on se permettre d'accueillir des non-analystes ? » Il souhaite que l'association « dégage une ligne politique sur ce point ». Françoise Wilder souligne qu'il faut au préalable s'accorder sur ce qu'on entend par non analyste : « La définition du non-analyste n'est pas faite. François Perrier disait qu'on est analyste « quand on a un patient et un collègue »... » Elle réitère à cet égard la suggestion qu'elle a faite lors de l'AG : « La formation permanente pourrait être un biais pour accueillir les non-analystes. En règle générale, elle s'adresse à des gens qui veulent entrer en contact avec des associations, sans pour autant y être inscrits, participer aux séminaires, etc. Ces gens là, qui sont très souvent enrégimentés dans des institutions de soins, et ont une pratique limitée de la cure analytique, attendent d'une association analytique une désaliénation. » Serge Vallon est partisan d'une ouverture de l'association aux non-analystes, mais pose la question de la forme qu'elle pourrait prendre : « Voulons-nous faire un espace d'accueil ou un espace transitionnel ? » Son point de vue est qu'il ne faut pas rester trop longtemps sur le seuil d'une association, car les enjeux « sectoriels » (rester sur la marge, en lisant Freud, Lacan) éclipsent au bout du compte le travail clinique ou d'enseignement, et aboutissent à une « logique de repli, de désertion qu'il ne faudrait pas encourager ». La formation continue lui paraît comporter un tel risque. André Masson rappelle qu'il a été fait état lors de l'assemblée générale, par S. Wilder et lui-même, d'expériences intéressantes de groupes de lecture de textes de Freud réunissant des travailleurs sociaux, des psychologues et autres. « De ce que je veux, suis-je prêt à en parler avec d'autres », poursuit F. Wilder, « c'est cela qui fera la spécificité des Cartels, plus que la formation permanente ».

M. Jollivet : « Le dispositif a eu un effet de structuration de l'association. Les participants se sont aperçus du fait qu'il n'y avait pas de danger à parler de sa pratique. Nous devrions prendre acte de cela, et tenter de consolider l'espace associatif par des points d'accrochage qui fassent consistance par rapport à l'extérieur. C'est pour cette raison que j'ai parlé de l'accueil. Nous devrions repenser l'accueil dans la perspective d'une transmission du désir d'être dans cette association-là. »

F. Wilder se ressaisit de la question du non-analyste, liée, aux commencements des Cartels, au « pas de liste ». Elle rappelle qui étaient les non-analystes des Cartels, et les bénéfices que l'association a retiré de leurs apports. Pour S. Vallon, « on peut avoir une pratique de l'inconscient sans être analyste ». F. W. : A l'autre bout, la position de Lacan consistait à dire que son séminaire servait à former des analystes. Quelqu'un dit-il cela aujourd'hui ? M. J. : « Prenons les choses en terme de compétence : qu'est-ce qui nous permet aujourd'hui d'accueillir des non-analystes ? En avons-nous la compétence ? S.V. « Il y a des gens parmi nous qui n'ont pas ou peu de patients. » F. W. : « Il faut traiter cette question. » A. M. : « A mes yeux, un non-analyste est quelqu'un qui ne veut pas assumer le transfert dans la cure, qui ne veut pas tenir compte des projections qui sont faites sur lui. Ce qui ne l'empêche pas de tenir des positions politiques, culturelles vives » M. J. : « Du temps de l'École freudienne, il existait un débat entre analystes et non-analystes. » F. W. : « Mais rien ne nous permet de dire qu'il y a des non-analystes aux Cartels. » M. J. : « Il faudrait faire apparaître ceux qui veulent avoir affaire au transfert et ceux qui ne veulent pas. » S. V. : « Le concept de non-analyste est un héritage lacanien – l'éponyme du non-analyste est Jacques-Alain Miller. Il faut faire une distinction entre le non-analyste qui interroge le désir, et celui qui s'en défend. Le terme non analyste est un opérateur. La question que nous devrions poser est : est-ce que l'analyste se déclare et auprès de qui ? » F. W. : « Celle aussi de savoir ce qu'est un analyste qui n'a pas de

patient. Une façon d'interroger cela serait de se demander quelle est la pratique d'un non-analyste. » S. V. : « Ce peut être quelqu'un qui a une pratique de l'inconscient, comme ces surréalistes qui ont évité à certains psychiatres d'après-guerre d'être pris dans le stalinisme. Nous devons nous intéresser aux artistes, aux écrivains. Il est important de penser que l'analyste n'a pas le monopole du transfert, de l'inconscient – même si nous avons un usage spécifique du transfert – et ne pas perdre de vue l'usage qui est fait ailleurs du transfert, par des personnes qui s'en servent, en jouissent, et produisent des psychoses de transfert, ou des « perversions de transfert », si le terme existe. Il faut tenir compte de tout cela, sinon nous risquons de prendre une position corporatiste, de devenir des fonctionnaires de l'inconscient. » M. J. : « Un débat là-dessus pourrait avoir lieu dans l'association. » F. W. : « C'est dire qu'il y a deux aspects pour toute question que nous soulevons : éclairer la pratique et faire du groupe, l'unifier socialement. » M. J. : « Il s'agit à la fois d'identifier le groupe et de ne pas faire masse, d'identifier l'association en maintenant l'hétérogène. »

II. Le « champ à investir »

André Masson : « Des gens engagés dans la pratique médicale ou sociale s'interrogent sur la référence à la psychanalyse, comme ces médecins qui questionnent la relation médecin/malade en se référant à une pratique de l'inconscient hors la cure. Nous devrions nous pencher sur ce qu'on entend par pratique analytique dans une institution de soins. Et si certains parmi nous travaillent avec des professionnels du soin ou du social, il serait intéressant qu'ils rendent compte de cela, car prendre en compte la lecture de l'inconscient, la filiation, l'intergénérationnel, est loin d'être sans incidences sur la pratique de ces gens-là, même s'ils ne sont pas en analyse. » S. V. : « Ce sont des gens qui se coltinent les symptômes des autres... » F. W. : « Et à qui il arrive des bricoles... » A. M. : « Grâce au travail que des praticiens de l'analyse font avec eux, ils sont à même de recueillir les effets de leurs propres interventions. » F. W. : « Ce sont les conditions du recueil de l'expérience, d'une écoute réglée, qui sont importantes. »

M. J. : « Dans le rapport à la psychiatrie, nous avons quelque chose à dire. Il est passionnant de parler à des travailleurs sociaux comme analyste, et non comme psychiatre. Je suis d'accord pour dire qu'on a trop peu parlé ces dernières années de la pratique des analystes en institution. » F. W. : « Entre pouvoir faire quelque chose et en faire un objectif militant, il y a une différence. » M. J. : « Au lieu de partir en guerre contre le médical, les analystes devraient s'occuper de cela. » A. M. souligne « l'inventivité » qui caractérise le travail de l'analyste dans des groupes rassemblant des enfants, des parents et des travailleurs sociaux et rapporte des expériences, québécoises en particulier, très « inventives », surtout venant de la part de gens non formés à l'analyse. Ouvertures « balintiennes », qui permettent de situer le « savoir chez le patient ». S. V. : « Il faudrait plutôt parler de ce que font ceux parmi nous qui ne font pas que de l'analyse, et ne pas minimiser ce qui se passe dans le champ médical : en gériatrie, aujourd'hui, il n'y a plus de dynamique relationnelle, mais de la mesure, de l'étude de comportements... »

III. Inter-associatif

M. Jollivet fait un résumé de la dernière réunion de la Coordination permanente. Il y a été question du colloque de Copenhague, dont le thème est l'hystérie et la modernité. Les Danois, qui ont choisi le titre d'« Hystérie et institution » s'inquiètent de l'éviction du terme d'hystérie du champ de la psychiatrie. Concrètement, ils ont débattu avec la coordination de l'opportunité de faire un « grand colloque ou un petit colloque ».

Il a été également question de la scission du CFRP, qui a engendré deux associations (Espace analytique et la Société de psychanalyse freudienne), héritières à part égale du CFRP aux yeux de l'Inter-associatif. Fallait-il les admettre en vertu de cela, ou considérer que tout en étant héritières, elles n'étaient pas les mêmes. C'est cette deuxième option qui a été retenue, et la reconnaissance de cette différence a entraîné qu'il leur soit proposé à toutes les deux de se soumettre à la procédure d'admission à l'I.-A. Ceci devrait permettre de tirer des enseignements d'une scission dont il a été souligné qu'elle s'était réglée comme une affaire privée, hors champ de l'Inter-associatif. Les CCAF ont été tirés au sort pour faire partie d'une des commissions d'accueil.

M. Jollivet propose alors le nom de Christian Oddoux comme représentant des Cartels pour cette procédure d'admission, en raison de ses prises de position en flèche à l'égard de l'I.-A. lors de la dernière A.G. Les membres du bureau sont d'accord avec cette proposition et chargent M. Jollivet de demander à C. Oddoux s'il veut bien assumer cette tâche.

M. Jollivet se fait ensuite la caisse de résonance des réticences à maintenir le statut quo avec l'I.-A. exprimées lors de la dernière A.G. par quelques-uns des membres des CCAF. Il fait également part du sentiment « douloureux » qu'il éprouve face au peu d'engagement de l'ensemble des membres des CCAF dans l'I.-A.

Serge Vallon lui objecte que l'I.-A. parvient le plus souvent à des compromis assez faibles, mais qu'il a le mérite de dégager un « plus petit commun dénominateur ». L'I.-A. a par ailleurs le mérite de mettre en relief l'hétérogénéité des associations françaises, et spécialement le fait que la plupart ont des leaders, ce qui n'est pas notre cas. Pour F. Wilder, l'I.-A. est perçu en province comme une affaire parisienne.

M. Jollivet resitue alors les enjeux de l'I.-A., qui s'est constitué comme pôle de survie et de rassemblement entre l'École de la cause et l'IPA, par rapport aussi aux questions que posait l'APUI, mais aussi pour relever les questions de transmission : « La formation des analystes peut-elle se régler au niveau d'une association ou bien d'un collectif ? Pour qu'il y ait de l'« inter », ce sont ces enjeux qu'il fallait élaborer. » F. Wilder : « Cela supposerait qu'on puisse interroger ce qui nous différencie – qu'est-ce qui explique qu'on n'ait pas fondé une seule association ? C'est justement ce type de débat qu'on ne peut pas avoir dans l'association. Pour qu'il puisse avoir lieu, l'association doit être hors d'elle. Jusque-là, l'inter ne s'est pas manifesté. »

M. Jollivet passe rapidement en revue les autres aspects de l'Inter-associatif. Le séminaire, « un enjeu dont nous devrions être partie prenante » – Jacques Nassif s'est chargé de la prochaine séance, sur le thème Psychanalyse et littérature. Le bulletin, qui pourrait être doublé d'une collection servant d'espace de débats, de confrontations sur des thèmes (proposition de S. Vallon). L'idée existe aussi d'un livre dans laquelle chaque association se présenterait, et préciserait ce à quoi elle tient. Mais tout cela est pris dans un climat de méfiance ; certaines associations ne veulent pas écrire sur elles, par peur de « provoquer des scissions ».

IV. L'enseignement

S. Vallon : « Il y a là un enjeu de mémoire. Il ne faut pas croire que la culture, c'est acquis. Bien au contraire, ça s'oublie. C'est incroyable la capacité d'oubli que l'on a. L'histoire dans laquelle nous sommes engagés n'aura de continuité que si notre désir y veille : ce n'est pas parce que Lacan a relu Freud que nous sommes quittes de la relecture de Freud. Je propose comme titre général de notre enseignement, les Arts de la mémoire. » T. Perlès : « Lézards de la mémoire... » S'ensuit une discussion de haute volée sur la mémoire, et un débat

contradictoire autour de la formule lancée par A. Masson : « L'événement doit faire sens pour que la mémoire puisse en disposer. » L'heure tourne, et il devient, à ce moment de la réunion, urgent d'en passer à la répartition des tâches.

V. Qui fait quoi ?

F. Wilder déclare qu'elle est candidate à la présidence.

Pour M. Jollivet, il y a incompatibilité entre la présidence des CCAF et l'appartenance au CA de l'APUI « parce qu'on aura à prendre position sur les questions soulevées par l'APUI ». Il fait part de ses réserves à l'égard de l'APUI, dont la politique lui paraît « floue » et souligne que l'APUI a joué une carte supra-associative pour répondre à des questions dont « chaque association devrait débattre ». C'est là son vœu, et il lui paraît contradictoire qu'une présidente réponde d'une même voix aux mêmes questions soulevée en des lieux différents. Thierry Perlès élève une objection d'une autre nature. Il y a selon lui une « non-étanchéité » entre l'institution de l'analyse et le fonctionnement d'une association. Or l'APUI, en se constituant à l'extérieur des associations, a promu une telle étanchéité. Si F. Wilder partage cette conception, cela constitue un obstacle à ce qu'elle soit présidente des CCAF.

Serge Vallon convient qu'il y a « un problème stratégique à être impliqué dans des directions contradictoires », ce qui ne veut pas dire, au contraire, qu'il soit contre la « multiappartenance ». Mais, ajoute-t-il « tous les gens de l'APUI pourraient être nos collègues. » Objection de M. Jollivet : « Les gens de l'APUI sont des déçus des associations. » S. Vallon : « Il faut se réapproprier les enjeux de l'APUI pour que ses membres ne soient plus orphelins des associations. » Le fait que certains de nos membres soient à l'APUI lui paraît être « plutôt un bon signe » et F. Wilder n'a, ajoute-t-il, jamais renoncé en raison de son appartenance à l'APUI à « aucune des responsabilités qu'elle a endossées ». « J'ai confiance en la personne quant à l'usage politique qu'elle peut faire de ses appartenances. En témoignent depuis des années ses actes en Languedoc. »

A. Masson ne sait pas grand-chose de l'APUI, mais, en raison de ses interventions aux Cartels et des conversations qu'il a eues avec elle, il « fait confiance dans l'éthique de F. Wilder et dans sa capacité à représenter l'association ».

F. Wilder intervient alors, et donne des précisions sur les objectifs de l'APUI et sur le rôle de son CA, qui se borne à déléguer au bureau la mise en œuvre des orientations de l'association. Son intérêt pour cette association a été suscité par la réflexion que l'APUI a engagée « sur les mutations contemporaines de la demande, sur la réduction au binaire de la dimension subjective, sur l'envahissement « psy » au détriment de l'analyse », ainsi que par son souci d'aller « au cœur des choses en ce qui concerne la situation concrète de l'analyse, dans ses aspects réglementaires français et européens ». Elle considère aussi que « l'appel de l'APUI à « instaurer une quelconque autorité auprès de laquelle on puisse s'informer de ce qu'est l'analyse » comme l'écrit Freud à la fin du chapitre 6 de La question de l'analyse profane », est toujours d'actualité. Depuis que je suis à l'APUI, poursuit-elle, j'ai veillé à ce que les propositions, les élaborations de l'APUI tiennent compte des associations et de l'Inter-associatif. Chaque fois que l'APUI, dans son projet de relever les interfaces entre la psychanalyse et le public, laissait de côté les associations, j'ai critiqué cette attitude et contribué à l'infléchir. » Les objections de M. Jollivet ne lui paraissent donc pas fondées et son appartenance à l'APUI n'être en rien contradictoire avec sa candidature à la présidence des CCAF.

Elle nuance l'objection de T. Perlès : « Il y a des aspects de la vie associative qui doivent être réglés comme tels, par exemple faire un ordre du jour et s'y tenir. Ce qui guide quelqu'un

dans une représentation, c'est l'éthique. J'entends par là l'écoute de ce qui me vient quand j'écoute quelqu'un d'autre, et la réplique que je lui donne. Les Cartels continuent de m'intéresser, l'expérience du Dispositif à m'impliquer, et c'est cet intérêt qui me pousse à briguer une présidence, qui me semble d'autant plus actuelle que notre association compte bon nombre de provinciaux. »

T. Perlès : « Je n'ai pas l'impression d'entendre ce qui m'intéresse dans l'éthique de la psychanalyse quand vous reprenez le terme d'interface. J'ai une conception – qui va se formant – d'un lien entre les psychanalystes et le public qui ne peut pas fonctionner avec la notion d'une interface assumée par des experts, telle cette commission Gérolami. Ce n'est pas premier pour ce que doit être la question du public pour le psychanalyste. »

F. Wilder : « L'APUI s'occupe de questions dont ni les associations ni l'Inter-associatif ne se sont occupées. Et puis, pourquoi vouloir toujours ramener ce qui est à l'extérieur à l'intérieur ? »

M. Jollivet : « Les associations ne comptent plus leurs membres qui sont à l'APUI parce qu'elles ne se sont pas occupées de ces questions, et parce que l'APUI n'a pas porté ses questions au cœur de leurs associations, en prétextant d'un risque de destruction. »

F. Wilder : « Mais vous avez, vous, cette crainte ? »

M. Jollivet : « Pas du tout... Mais lorsque nous avons débattu avec des représentants de l'APUI, il nous est apparu qu'ils ne savaient plus exactement où ils allaient ; si la Charte devait ou pas être maintenue dans sa dernière version, qui ne fait aucune mention à Lacan. Par ailleurs, nous avons eu écho de pratiques pour le moins douteuses d'habilitation d'analystes, engagées au nom de l'APUI... »

F. Wilder : « Ce à quoi vous faites référence n'est plus d'actualité. »

S. Vallon : « On ne peut pas discuter indéfiniment... »

F. Wilder : « Si je suis présidente, je peux m'engager à ne pas entrer au bureau de l'APUI. »

S. Vallon : « Ça me suffit. Ça me gênerait que tu parles au nom de l'APUI. »

F. Wilder : « Ça me gênerait aussi. »

T. Perlès : « Je vais me porter candidat, pour faire valoir que le rapport de l'analyste au public ne peut se nouer que dans un après-coup où il y ait du tragique, de la perte. Les histoires d'éthique, de rapport au public existent dans le social en rapport avec un temps qui n'est pas celui de l'expertise mais un temps subjectif lacanien. C'est cela que je veux voir promu. »

F. Wilder : « Je suis tout à fait d'accord avec ça. Que ce temps-là ne puisse être qu'un temps logique a été reconnu par l'APUI. Mais le dégonflement du projet ordinal a été immédiat et a montré que le rapport au public ne pouvait se faire sur un tel projet. Ce projet était inadéquat. ...Mais n'avons-nous pas assez parlé de l'APUI, alors qu'il y a tant à dire sur l'association ? »

S. Vallon : « On a deux projets, qui ne se différencient pas tant que ça... »

F. Wilder : « Homme et femme, c'est une différence ! »

M. Jollivet : « Et sur l'avenir de la psychanalyse... »

Un vote à ciel ouvert a lieu. F. Wilder recueille trois voix, et T. Perlès deux voix.

Le bureau procède ensuite à la répartition des tâches :

- S. Vallon est candidat à la fonction de secrétaire, et exprime son intention de favoriser une meilleure circulation entre les groupes régionaux. Il inclut le Courrier dans cette fonction d'échange. Unanimité.
- T. Perlès se porte candidat à la fonction de responsable des enseignements. Unanimité. • M. Jollivet se porte candidat à la fonction de responsable du dispositif. Unanimité. • A. Masson se porte candidat à la fonction de responsable de la passe. Unanimité. • Personne ne se porte

candidat à la fonction de trésorier. Elle échoit à André Masson, après des palabres dont je vous passerai le détail. Une délégation de signature sera accordée à Serge Vallon, en cas d'empêchement du trésorier. • La question de la représentation à l'Inter-Associatif sera débattue lors de la prochaine réunion du bureau.

Le principe d'un défraiement de F. Wilder et d'A. Masson pour leurs déplacements est accepté, sur la base envisagée lors de l'AG.

Compte rendu de Pierre Eyguesier